

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• numéro 6 / février 2014 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Tout en demeurant très inférieurs à la campagne précédente, les cours du maïs ont remonté en janvier. Pour le blé, il a fallu attendre le début du mois de février pour que s'interrompe l'érosion des cours, auxquels les risques de dégâts liés au gel ont provisoirement apporté un soutien.

## Monde

### Malgré une légère remontée, les cours du maïs demeurent modérés

Le rapport de l'USDA du 10 janvier a pris à revers les opérateurs américains, qui s'attendaient à une tonalité baissière pour les prix, en révisant à la baisse la production américaine de maïs par rapport au chiffre publié en novembre et en affichant, de surcroît, un stock à fin décembre inférieur aux attentes (qui passe de 46 Mt à 41 Mt).

Au niveau mondial, la production a été revue à la hausse, notamment en raison de l'estimation de production chinoise augmentée de 6 Mt, tandis que les stocks de fin de campagne ont été revus de 162 Mt à 160 Mt.

Le rapport du CIC en date du 30 janvier confirme l'augmentation, par rapport au mois précédent, de la production chinoise (qui passe de 210 Mt à 218 Mt), ainsi que de la production mondiale (de 950 Mt à 959 t) mais prévoit une légère augmentation du stock de fin de campagne (+ 700 000 t).

Les prix du maïs à l'exportation au départ des États-Unis, mais aussi de la mer Noire, ont connu une appréciation très régulière depuis la mi-janvier. Bien plus que l'effet du rapport de l'USDA, cette évolution résulte à la fois du durcissement des conditions météorologiques hivernales, qui ralentissent la logistique, et du regain de demande pour le maïs nord-américain, dont témoignent notamment les engagements enregistrés à destination de l'Espagne.

Pour autant, l'abondance de la production 2013/14 maintient les prix à des niveaux très inférieurs à ceux de l'an passé (220 \$/t Fob pour le maïs américain au 6 février 2014, contre 300 \$/t FOB un an auparavant).

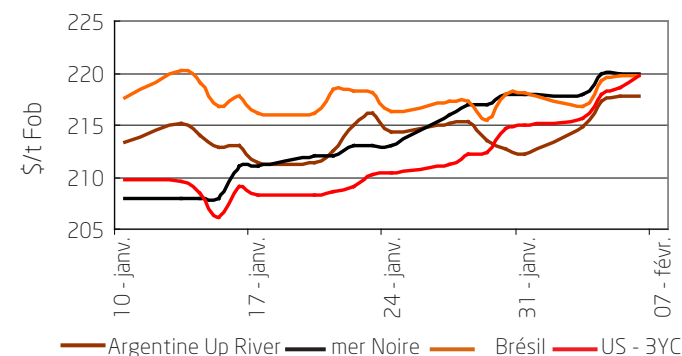
### Les exportations brésiliennes de maïs et la logistique

Alors que la récolte brésilienne de maïs la plus précoce (la «safra») commence à être engrangée, les semis de la seconde récolte («safrinha») commencent doucement, la pluie ayant retardé la récolte de soja précédente.

Sous l'effet conjugué d'une production qui devrait enregistrer une baisse marquée par rapport au record de la campagne précédente (69 Mt contre 81 Mt), et d'un stock abondant, les exportations brésiliennes de maïs, comptabilisées en campagne locale (mars 2014 à février 2015) sont attendues en retrait de 8 Mt (de 25 à 16 Mt).

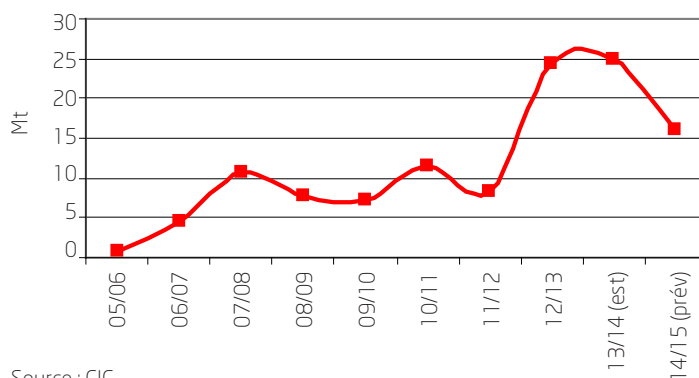
Sur ce seul critère, on pourrait donc s'attendre, dans le mois à venir, à de complications logistiques moindres que celles qui ont entaché la campagne d'exportation précédente. La situation doit cependant s'analyser non pas seulement au regard du maïs, mais également du soja. Les deux cultures arrivent en effet sur le marché à la même période et sont donc en concurrence pour capter les capacités logistiques. Or, la récolte et les exportations de soja s'annoncent, elles, record.

Cours mondiaux du maïs - 2014



Source : CIC

Brésil - Volume de maïs exporté - Campagnes locales (mars/février)



Source : CIC

Les problèmes logistiques récurrents du Brésil pour acheminer ses marchandises jusqu'aux ports sont bien connus, et ce d'autant que le développement des infrastructures de transport n'a pas suivi le rythme d'expansion des productions agricoles. Toutefois, la présidente Dilma Rousseff a annoncé récemment l'attribution d'une enveloppe de 19 milliards d'euros d'investissements dans les installations portuaires et le réseau routier.

En outre, le retour massif des États-Unis à l'exportation sur le marché du maïs cette campagne est cependant un élément de modération de la demande qui va s'exercer ce printemps sur l'origine brésilienne ; les prix sont bien en-deçà des niveaux de l'an dernier, ce qui devrait modérer les ardeurs des producteurs brésiliens à la vente. Mais surtout, il semble que les autorités et les exportateurs se soient finalement emparés du problème et tentent d'y remédier. L'analyste américain World Perspectives rapporte que, dès le courant décembre 2013, les représentants des exportateurs brésiliens de céréales réfléchissaient à une redéfinition des critères d'admission des bateaux dans la file d'attente au port de Paranagua. Jusqu'alors, l'ordre de passage était déterminé par la date d'arrivée du navire au port, certains faisant le choix d'une arrivée précoce et d'un temps d'attente allant jusqu'à deux mois avant la date prévue du départ. Il semble qu'une mesure ait été prise en début d'année 2014, consistant en une exclusion des bateaux de maïs, aux principaux ports, pendant la période de pointe des exportations de soja. Il reste cependant à constater l'application de cette mesure.

En ce qui concerne les exportations de maïs argentin, attendues elles aussi en léger retrait du fait du retour à un niveau plus habituel de la production, c'est surtout le comportement des producteurs à la vente qui est cause d'incertitude. En effet, l'aggravation des problèmes financiers de l'Argentine, qui a dévalué le peso fin janvier, conforte les producteurs dans le sentiment que leur stock de maïs, ou de soja, a plus de valeur que l'argent de sa commercialisation.

### Les rejets de maïs américain par la Chine approcheraient les 600 000 tonnes

Selon le Centre National d'Information sur les Céréales et sur l'Huile, parmi les 2,44 Mt de maïs importées par la Chine de janvier à novembre 2013, 2,33 Mt étaient en provenance des États-Unis (soit environ 96 %). Sur le site de l'USDA les engagements à l'exportation vers la Chine sont évalués à 4,9 Mt (1,6 Mt l'année dernière à la même date) tandis que, de son côté, le CNICH prévoit des importations en provenance des États-Unis de 3,5 Mt à 4 Mt.

Néanmoins, le 19 novembre 2013, La Chine refusait une première cargaison de 60 000 tonnes de maïs en provenance des États-Unis. Les douanes avaient en effet détecté la présence d'un OGM non autorisé, le MIR162, une variété de maïs développée par Syngenta, en attente d'autorisation en Chine depuis plus de deux ans. Au motif de cet OGM non autorisé, les rejets de cargaisons américaines se sont ensuite multipliés.

Le 20 décembre, l'Administration chinoise annonçait 545 000 tonnes de maïs refusées dans quatre provinces. L'USDA confirmait ce chiffre, précisant toutefois qu'une partie de ce maïs avait été acceptée par la Corée du Sud et par le Japon.

Au total, ce sont 12 cargaisons, soit un d'environ 600 000 tonnes de maïs, qui auraient été renvoyées à l'expéditeur entre novembre et décembre 2013. De même, 2 000 tonnes de drèches de distillerie auraient été refusées pour des raisons identiques (quantité toutefois modeste si on la compare aux 3,9 Mt tonnes de drèches de maïs importées des États-Unis par la Chine de novembre 2013 à janvier 2014).

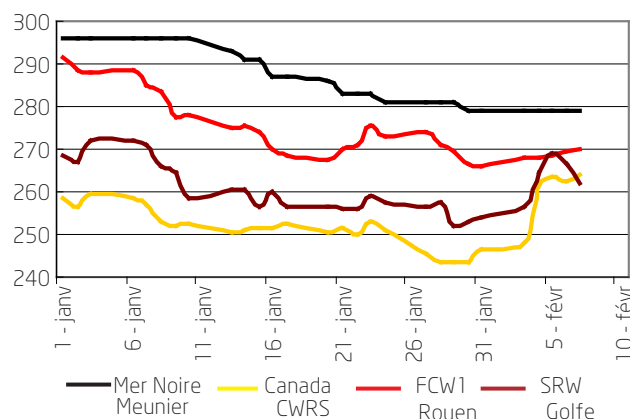
Certains observateurs s'étonnent de voir intervenir aujourd'hui ces refus, alors que le MIR 162 est commercialisé depuis la récolte américaine de l'automne 2011. Certains contrats ont pu être conclus précocement, avant la chute des prix caractérisant la campagne en cours, et inciter à des comportements opportunistes. Par ailleurs, la récolte de maïs chinoise s'avère plus abondante qu'initialement prévue (218 Mt selon le CIC au 30 janvier), de sorte que les importations de la campagne ont été révisées à la baisse (de 7 Mt à 5,5 Mt). Les autorités chinoises elles-mêmes annoncent une production de 218 Mt et des importations à hauteur de 5,5 Mt.

### Après une nette baisse en janvier, rebond des cours du blé

Sur le marché du blé, les prix à l'exportation se sont érodés tout au long du mois de janvier, perdant 15 à 20 \$/t suivant les origines.

Mais pendant la 1ère semaine de février, les origines nord-américaines ont entamé une nette remontée, gagnant entre 12 et 20 \$/t en l'espace de quelques jours, en raison des craintes suscitées par la vague de froid exceptionnelle qui s'est abattue sur cette région du globe. Les origines communautaires et mer Noire sont restées très largement à l'écart de ce mouvement, de sorte que le blé américain, qui bénéficiait depuis plusieurs semaines d'une bonne compétitivité-prix, est désormais quasiment à parité avec le blé français.

Les cours du blé - 2014



Source : CIC

L'Amérique du Nord subit des conditions météorologiques exceptionnellement froides depuis le début de l'année. La région des grands lacs est particulièrement concernée et des dégâts ont été rapportés sur des blés de type SRW cultivés dans l'Illinois et le Missouri, faute d'une couverture neigeuse suffisante pour assurer une protection correcte. Par ailleurs, au froid s'ajoute un déficit hydrique qui s'aggrave au Kansas, région capitale pour la production du Hard Red Winter. Faute d'une couverture neigeuse suffisante, la situation se dégrade. En témoigne le dernier rapport sur l'état des cultures, qui abaisse fortement les notations dans les principaux États producteurs de HRW, Kansas et Oklahoma. La hausse des prix constatée aux États-Unis reflète bien sûr les craintes que suscitent ces conditions météo sur la récolte à venir, mais aussi un marché physique tendu, car la faiblesse des températures crée également des difficultés logistiques dans l'acheminement des céréales.

Par ailleurs L'USDA a publié les chiffres officiels de surfaces semées en blé d'hiver aux États-Unis : 17 Mha au total, soit 3% de moins que l'an dernier, la diminution étant due au Soft Red Winter avec 3,4 Mha emblavés (4,1 Mha en 2013).

### Emblavements de blé d'hiver aux États-Unis

Mha	Récolte 14/15	Variations
HRW	12,2	2 %
SRW	3,4	-16 %
WW	1,37	-3 %
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>-3 %</b>

Source : USDA

Du côté de la mer Noire, la situation ne suscite pas de craintes sérieuses, pour le moment, du fait que la plupart des régions bénéficient d'une couverture neigeuse convenable. Le froid qui sévit en Ukraine et en Russie est cependant inhabituel. Les températures sont inférieures de 10 à 20 °C aux normales saisonnières et ont pu atteindre jusqu'à -20°C (avec des températures au sol parfois inférieures à -17°C) dans les

régions majeures de production de blé que sont l'est de l'Ukraine et le district fédéral du sud en Russie. Les cours du blé en provenance de cette région (279 \$/t le 6 février) restent supérieurs aux origines européennes et américaines, mais surtout, ils ont actuellement une valeur largement nominale : les producteurs sont faiblement vendeurs (en Ukraine, les troubles politiques créent un climat peu favorable aux affaires) et la rudesse des conditions météo perturbe la logistique.

### L'Égypte se fait plus stricte sur le taux d'humidité

Lors de son appel d'offres du 27 janvier 2014, le GASC a annoncé qu'il mettait fin à la tolérance permettant l'achat, avec réfaction, de blé à 13,5 % d'humidité et que le taux de 13 % figurant dans le cahier des charges était désormais requis. Cette nouvelle a ébranlé le marché français, dont les blés affichent un taux d'humidité moyen de 13,5 %.

Il semble que les meuniers égyptiens soient à l'origine de ce durcissement qui, s'il n'exclut pas le blé français, est cependant susceptible de le renchérir et de compromettre sa compétitivité, face à une offre mondiale qui reste abondante en cette deuxième partie de campagne. A la date du 10 février, les achats du GASC se répartissent comme suit :

Alors que la Roumanie s'était imposée comme le principal fournisseur du GASC dès l'ouverture de la campagne, la Russie et l'Ukraine continuent à remporter des appels d'offres (55 000 tonnes vendues par l'Ukraine lors de l'appel d'offre du 15 janvier et 180 000 tonnes vendues par les russes, lors du dernier appel d'offre, le 27 janvier) et les États-Unis sont actuellement très compétitifs vers l'Égypte.

## Union européenne

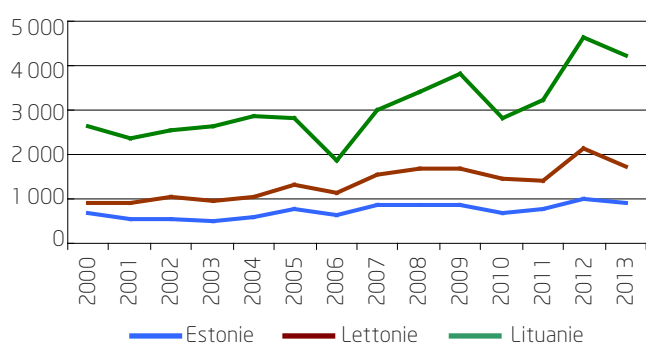
### Point sur les exportations après 5 mois de campagne

D'après la dernière publication des statistiques du commerce international de biens d'Eurostat, les exportations de blé tendre au départ de l'UE vers pays tiers atteignent 11,2 Mt sur la période comprise entre le 1 juillet et le 31 novembre 2013, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à l'an passé à la même période. Cette progression des exportations est également valable par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes à la même période (8,3 Mt de 2008 à 2012).

En orge également, les exportations vers pays tiers (4,9 Mt) ont été multipliées par deux par rapport à l'an passé à la même période (2,4 Mt). Le trio de tête, France (1,3 Mt), Allemagne (1,1 Mt) et la Roumanie (979 kt) représente 70 % du total. Enfin, en maïs, la quantité totale exportée par les 28 États membres s'élève à 2 Mt, soit 4 fois plus que l'an passé à la même période (482 kt). La Roumanie (1,2 Mt) et la Bulgarie (457 kt), dont les productions se sont relevées en 2013 après la sécheresse extrême de 2012, ont expédié à elles seules plus de 80 % du total communautaire.

La ceinture Est européenne (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie) concentre cette campagne 46 % des exportations de blé tendre au départ de l'UE, contre 32 % l'an passé. Comme nous le faisons remarquer dans les précédents numéros, cette performance est largement à mettre sur le compte du couple Roumanie-Bulgarie, mais depuis la campagne 2012/13, une nouvelle tendance venue

### Évolution de la production des États baltes (toutes céréales, en 1 000 t)

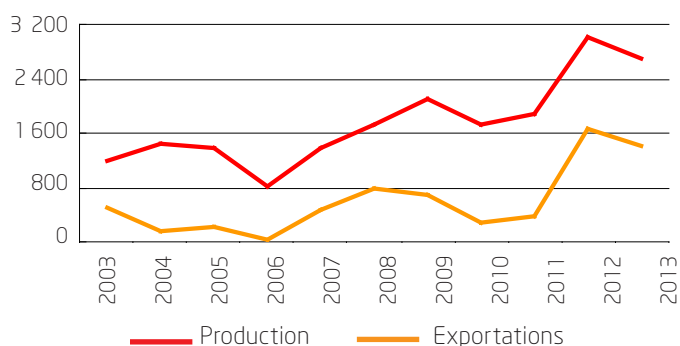


Source : Eurostat

des États baltes semble se dessiner. La Lituanie, véritable locomotive des États baltes (cf graph 1) à déjà expédié plus de 871 000 t de blé tendre vers pays tiers, dont 387 000 t vers l'Arabie Saoudite et 302 000 t vers l'Iran, ce qui fait d'elle le quatrième exportateur communautaire, derrière la France, la Roumanie et l'Allemagne.

L'an passé, la Lituanie avait exporté 1,6 Mt de blé tendre, la moyenne décennale étant de 392 000 t compte non tenu de cette campagne 2012/13 exceptionnelle. La production record de 2012 (qui s'inscrit dans une évolution tendancielle à la hausse, la production ayant plus que doublé en dix ans), est la première raison de la performance à l'exportation réalisée lors de la campagne 2012/13. Les destinations ont évolué : historiquement tournée vers les anciens pays soviétiques et l'Europe (Lettonie, Biélorussie, Espagne), la Lituanie exporte aujourd'hui d'importants volumes vers les pays du Moyen-Orient, principalement Iran (1,2 Mt en 2012/13) et Arabie Saoudite (200 000 t en moyenne sur les quatre dernières campagnes), devenant ainsi un concurrent direct de l'Allemagne, grâce à un blé dont la teneur en protéine dépasse régulièrement 12,5 %.

### Lituanie : évolution comparée de la production et des exportations de blé tendre (en 1 000 t)



Source : Eurostat

### Espagne : déjà 2,3 Mt de tirage de certificats de maïs à l'importation

Au regard des prises de certificats au 4 février, l'Espagne affiche un volume d'engagement à l'importation de 2,3 Mt de maïs, soit 35 % du total européen. Sur les cinq premiers mois de la campagne 2013/14, l'Espagne a déclaré importer 923 000 t de maïs (contre 1,4 Mt en 2012/13 et 954 kt en 2011/12), principalement d'origine ukrainienne (487 kt) et brésilienne (376 kt). Le fait le plus notable du mois écoulé est cependant le retour des États-Unis parmi les fournisseurs de l'Espagne. Dans le rapport de l'USDA du 7 février sur les engagements à l'exportation au 30 janvier, les États-Unis indiquent un volume de 500 000 t de maïs engagé sur l'Espagne. L'échéance est prévue pour mars-avril, à un prix équivalent à 185 €/t, selon les analystes espagnols de Mercolléida. Les États-Unis bénéficieraient du climat de risque en Ukraine, qui freine l'activité commerciale. Il en résulte un ralentissement des livraisons de la France, premier fournisseur traditionnel de l'Espagne en maïs. Sur les 5 premiers mois de campagne, la France a expédié un volume de 465 000 t de maïs vers l'Espagne, contre 751 000 t en 2012/13 et 913 000 t en 2011/12 sur même période.

### Prise de certificats

En cumul au 4 février 2014, la Commission européenne a délivré des certificats à l'exportation pour un total de près de 26,5 Mt, soit une augmentation de près de 60 % par rapport à l'an passé à la même période (17 Mt). Ce total comprend 18,2 Mt de blé tendre (grain), un chiffre record à cette date, très supérieur à celui de la campagne 2012/13 (11,7 Mt). Le blé européen maintient donc son rythme soutenu à l'exportation ces dernières semaines. En revanche, les certificats d'importation de blé tendre sont au plus bas, avec un cumul de 1,2 Mt, en raison notamment de la forte augmentation de la récolte communautaire. En orge, à la même date, le cumul des certificats à l'exportation s'élève à 4,9 Mt (contre 3,3 Mt en

2012/13 sur la même période), un record également. En maïs, le constat est le même avec plus de 2,1 Mt de certificats à l'exportation demandés contre 665 000 t en 2012/13. Les prises de certificats à l'importation de maïs ont atteint 510 000 t en moyenne hebdomadaire au mois de janvier, pour atteindre 7,4 Mt au 4 février.

#### Inquiétude due à l'endurcissement des céréales d'hiver

Les incertitudes liées au « weather market » n'épargnent pas l'Europe. Selon les informations de la Commission européenne via Mars JRC, les conditions anormalement douces enregistrées ces dernières semaines mettent en péril les cultures, qui seraient impactées en cas de violente vague de froid. Les plantes ont effet besoin de subir une période de froid pour passer du stade végétatif au stade reproductif (phénomène de vernalisation). La résistance au froid des cultures augmente progressivement au fur et à mesure de la vernalisation. Depuis la mi-décembre, la moyenne des températures enregistrées sur une large partie de l'Europe est supérieure aux normales saisonnières de 2 à 7 degrés, particulièrement sur une zone allant de l'Irlande à la Pologne. Cependant, les températures à la baisse depuis le mois de février poussent les observateurs à plus d'optimisme, et les retards d'endurcissement des cultures pourraient être rattrapés. À ce jour, aucun dégât dû au gel n'a été mentionné.

### France

#### Évolution des prix à la baisse

Depuis le retour au marché des opérateurs, début janvier, les cours du blé tendre, des orges et du maïs ont suivi une tendance baissière. En blé tendre, les disponibilités mondiales importantes et la météo relativement favorable au développement des cultures d'hiver dans l'hémisphère nord (malgré une couverture neigeuse qui pourrait s'avérer insuffisante par endroits en cas de baisse des températures) ont, tout au long du mois de janvier, contribué à faire reculer les prix. Durant la première semaine de février, les inquiétudes suscitées par la vague de froid en Amérique du nord ont provoqué un rebond des prix dans cette partie du monde.

Sur le marché français, cette évolution a été neutralisée par la décision du GASC égyptien de mettre fin à la tolérance sur le taux d'humidité, fixé à 13 % mais qui était accepté jusqu'à 13,5 % moyennant réactions sur le prix de vente. Même si la demande internationale reste plus que jamais importante, le marché français a accueilli avec inquiétude cette nouvelle, susceptible de porter un coup à la compétitivité de l'origine française vers cette destination. A fin janvier 2014, la France affiche 660 000 t vendues au GASC, soit 60 000 t de moins que lors de la campagne précédente à la même époque.

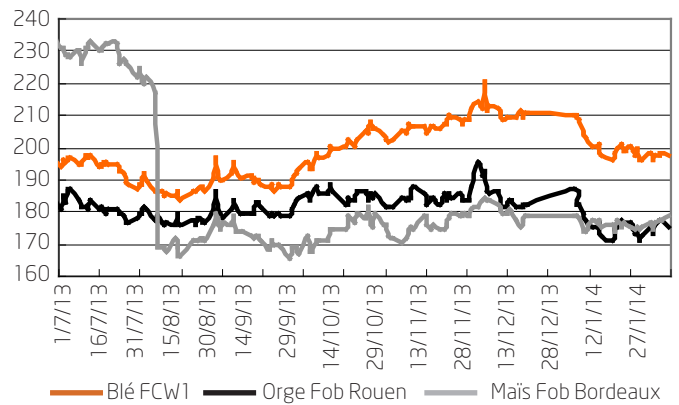
Le marché des orges, quant à lui, s'effrite parallèlement à l'évolution constatée en blé tendre et à l'essoufflement de la demande à l'exportation.

Le maïs suit la même tendance, bien que le déficit de production dans les principales régions de production et la demande soutenue des fabricants d'aliment du bétail permettent de limiter la chute des cours.

#### Blé tendre : des embarquements vers les pays tiers toujours aussi dynamiques en janvier

Les chargements de blé tendre à destination des pays tiers atteignent près de 6,9 Mt à fin janvier 2014, contre 5,7 Mt environ en 2013 et 2012, à la même époque.

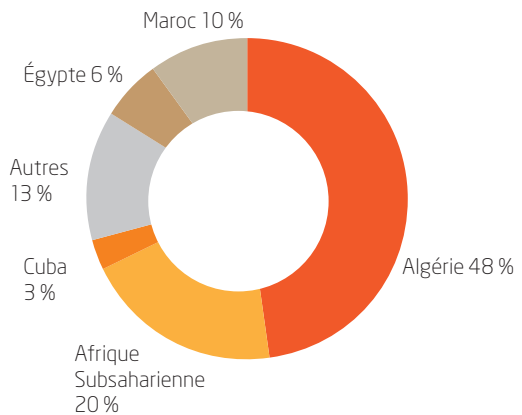
Prix du blé, du maïs et de l'orge (en €/t, majorations mensuelles incluses)



Source : FranceAgriMer

Les débouchés algérien et marocain ont été particulièrement présents lors du mois qui vient de s'écouler. Ainsi, toujours à fin janvier, les exportations vers l'Algérie (premier débouché des blés français à destination des pays tiers) seraient en augmentation de 40 % par rapport à l'année dernière (à presque 3,3 Mt contre 2,3 Mt un an auparavant). Les achats marocains, quant à eux, dépasseraient maintenant 0,7 Mt, soit une augmentation de 36 % par rapport à ceux de la période juillet-janvier de la campagne 2012/13. La mise à zéro du droit de douane à l'entrée sur le marché marocain depuis le 1er janvier est bien sûr un élément favorable au décollage des importations.

#### Principales destinations des exportations de blé tendre vers les pays tiers (cumul de juillet à janvier 2014)



Source : Eurostat

#### Petite tension au niveau des disponibilités en maïs

Dans un contexte où la demande intérieure de cette céréale est toujours présente, les opérateurs du Sud-Ouest peinent à trouver de la marchandise du fait de l'insuffisance de la production locale et du peu d'offre des organismes stockeurs. Les fabricants d'aliments du bétail bretons se sont approvisionnés en maïs ukrainien au début du mois de janvier. D'autres bateaux pourraient suivre.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : N. Altamimi - nour.altamimi@franceagri.fr / R. Bertrand - raphael.bertrand@franceagri.fr / C. Babarit - christophe.babarit@franceagri.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arborial - Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagri.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 - virginie.nicolet@franceagri.fr  
Copyright 2013 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagri.fr  
www.agriculture.gouv.fr